



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2015**

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité d'Alsace s'est tenue le samedi 26 septembre 2015 à 10 heures à la Maison du Bridge, 6 Impasse de Londres à Strasbourg.

Le Président remercie les participants pour leur présence et ouvre l'Assemblée Générale en présentant l'ordre du jour.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2014**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **2. Rapport moral du Président**

#### **• Les effectifs**

Le comité compte 1384 adhérents (-4,75%) dont 194 scolaires. Les 1190 licences adultes se répartissent en 154 licences, 951 licences senior et 7 licences cadet-junior. Le nombre de créations de nouvelles licences est en diminution de 56% par rapport à la saison précédente, l'impact de cette deuxième opération « Bridgez-vous bien ! » ayant été moindre, après une saison 2013/2014 exceptionnelle. Le faible nombre de licences cadet s'explique par le manque d'intérêt dans la démarche fédérale de certains professeurs.

#### **• La FFB**

- « *annus horribilis* » : La FFB a connu une année difficile en raison du décès de deux bons collaborateurs du Président, ainsi que celui d'un employé de la FFB et de la grave maladie du directeur général. Ces événements ont eu pour conséquence un retard ou le report de plusieurs projets.

Une affaire de tricherie dans des compétitions internationales a secoué le monde du bridge et la FFB en particulier.

- *Les résultats* : Ils sont satisfaisants au niveau du comité. Plusieurs paires et équipes ont été qualifiées en finale nationale.

- *Les compétitions* : Deux titres aux championnats d'Europe en paires (open et mixte), les girls ont également décroché le titre et la qualification de toutes les équipes « jeunes » pour les mondiaux font le bonheur et la fierté de la FFB.

- *Lyon 2017* :

L'élaboration du plan de financement semble un peu difficile. Un membre de la commission des finances de la FFB sera chargé du contrôle financier de ce championnat du monde.

- **La copropriété**

- *Parcus* : A compter du 1<sup>er</sup> juillet, le ticket de parking est de 2,30 € pour 5 heures  $\frac{3}{4}$  de stationnement. Le  $\frac{1}{4}$  d'heure supplémentaire sera à 0,10 €.

- *Passage de Londres* : Les travaux prévus sont repoussés à 2016.

- *Cour d'Oxford* : Les travaux devront être reportés en 2017. En échange, une réfection totale des murs extérieurs devrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

- *Réorganisation des travaux concernant le chauffage* : Le nouveau concessionnaire a mené une étude pour quantifier les besoins et les utilisations énergétiques de l'ensemble des copropriétaires. Il s'avère que la puissance a été sous-estimée pour la MBA. Le nouveau devis pour le contrat d'entretien s'élèverait à 18 000 € l'an avec un fonctionnement garanti et ces travaux entraîneraient une économie d'énergie. La mise en route des travaux est prévue au printemps 2016. Le remplacement du calorifugeage de la tuyauterie se fera probablement en 2017 pour un investissement de 150 000 €.

- **Agenda**

- Le Président rappelle que *la publicité* couvrait les frais d'imprimerie de l'agenda les années précédentes. La publication de celui de 2015/2016 a pris du retard par suite de changement d'imprimeur. Il a coûté 3 884 € (soit 13% de moins que l'an passé) mais les publicités n'ont rapporté que 1 510 € (-40%).

- *Proposition pour l'agenda 2016/2017* : Les clubs paient le coût des agendas de leurs licenciés auquel on défalque le montant des publicités qu'ils obtiennent. Le prix unitaire de l'agenda est de 2,198 €. Les tarifs proposés sont de 250 € pour une page, 130 € la demi-page et 70 € le quart de page. Une simulation club par club montre qu'une publicité trouvée couvrirait approximativement le coût pour la majorité des clubs.

- *Après le débat* sur la difficulté de trouver des publicités (conjoncture économique...), sur son utilité, le format (version allégée, beaucoup d'informations contenues dans l'agenda figurant sur le site du comité), le Président pose la question de son maintien ou de sa suppression. Il voudrait que l'agenda ne soit pas une affaire de comité mais de tous les clubs. Un questionnaire sera envoyé à tous les clubs et les réponses seront examinées lors du prochain conseil d'administration.

- **Les aménagements à la MBA**

- *aménagements réalisés* : travaux d'électricité, acquisition d'un meuble de rangement, d'un nouveau réfrigérateur, d'une caisse enregistreuse (opérationnelle au

1<sup>er</sup> octobre 2015), d'un coffre-fort, d'un siège pour le local des arbitres et d'un logiciel de comptabilité.

- *en prévision* : Achat d'un lave-verres et de fauteuils pour les salles de jeu (renouvellement partiel) et nettoyage complet de la moquette.

### 3. Rapport du Trésorier

- Le trésorier souligne que les comptes sont corrects et que la reconstitution d'une trésorerie acceptable est en bonne voie. Il demande aux clubs de n'adresser les paiements des licences qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre afin que ces sommes ne figurent pas dans le bilan arrêté au 31 août.

- Le total de l'actif s'élève à 200 111 €, le résultat de l'exercice est de 3 688 €.

- Le compte de résultat montre une baisse des ventes du bar et des subventions mais une augmentation des « locations » (participation des trois clubs hébergés).

- L'URSSAF a confirmé que les charges sociales sur les salaires des arbitres ne sont pas dues. Le trop-payé a été remboursé. Cependant, la FFB demande d'être prudent car il semblerait que cette exonération ne soit pas reconnue dans toutes les régions. Une provision a été constituée au cas où...

- L'agrément de fédération sportive devrait être examiné prochainement « avec bienveillance » par le ministère.

- La MBA est amortie aux 2/3.

- Il s'agit maintenant de réfléchir à la politique à mettre en œuvre pour retrouver une trésorerie solide compte tenu des dépenses futures liées à la copropriété.

### 4. Rapport des réviseurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes ont apprécié l'« EXELlence » du travail du trésorier et constaté que toutes les opérations sont conformes à leur destination. Ils proposent de donner quitus au trésorier. Quitus est donné à l'unanimité.

### 5. Rapport des responsables : Compétitions, Enseignement Scolaire & Développement

#### • Compétitions

- *participation* : Le directeur des compétitions note une stabilité de la participation aux compétitions (-2% en paires, +1% par quatre). Les baisses les plus importantes se situent en espérance/2 et promotion/2, après une bonne saison précédente. Des paires promotion montant en honneur, il s'agit de susciter le renouvellement dans cette catégorie. Le début de saison est prometteur pour les promotions.

- *problèmes liés aux compétitions* : Il y a toujours des inscriptions tardives et des forfaits non signalés en finale de ligue. Les convocations à ces finales sont envoyées aux capitaines des équipes, charge à eux d'avertir leurs coéquipiers.

- **rappel** : Dans chaque club il y a un « responsable compétitions ». C'est l'intermédiaire entre les joueurs et le directeur des compétitions. Son rôle est de vérifier si les équipes sont bien inscrites, gérer les joueurs ou paires isolés en vérifiant dès réception des tableaux d'organisation.

- **Interclubs** : La D1A comprend 10 équipes (Cube 6, Haguenau 2, Colmar 1, Mulhouse-Riedisheim 1). La D1B fonctionnera à 14 équipes (Cercle 4, Cube 2, Mulhouse-Riedisheim 2, Molsheim 1, Huningue 1, Colmar 1, Haguenau 1, Saverne 1 + 1 place vacante, Molsheim étant en 1<sup>er</sup> complément).

Les inscriptions en D1A, D1B, D2 devront être faites par un responsable du club et seront vérifiées par le directeur des compétitions. Il n'y a plus de préinscriptions.

Si les clubs ne respectent pas les quotas, il devrait y avoir un arbitrage.

Le nombre d'équipes en D1A et D1B n'est pas encore défini pour la saison 2016/2017. Il pourrait être de 10-14 (statu quo) ou 12-12 (plus difficile à gérer).

- **Un nouvel arbitre de comité**, Philippe Chapus, sera opérationnel à partir de cette saison. Il sera en « complément de formation » au mois d'octobre.

- **Enseignement scolaire et développement**

- **Les jeunes scolaires et cadets** : 200 jeunes pratiquent l'activité bridge dans les collèges, encadrés par 35 initiateurs. Il n'y a pratiquement plus de licences cadet pour les raisons évoquées plus haut (point 2 §1). Le budget est en recul : moins de licences et subventions mieux contrôlées. Le léger déficit est lié à des dépenses exceptionnelles (création du club des Cigogneaux).

Devant la demande croissante des établissements scolaires, des initiateurs scolaires supplémentaires sont attendus.

- **Convention EN/FFB** : 35 professeurs de collège et de lycée ont été formés.

- **Bridge à l'Université** : Une convention a été signée mais n'a pas encore été mise en place. L'ensemble des doyens des facultés a été contacté, sans réponse à ce jour.

- **Club des Cigogneaux** : Il est le 16<sup>ème</sup> club du comité. Il est essentiellement financé par les subventions et les partenaires. Le nom du club a été choisi pour être identifié à l'Alsace, comme dans les autres régions possédant un club de jeunes.

- **Développement** : Plusieurs manifestations « Bridgez-vous bien ! » ont eu lieu avec des résultats divers. Le nombre de licences « bienvenue » est en recul. La couverture médiatique des événements a été relativement pauvre, par contre elle a été très bonne pour le bridge jeunes et la formation des enseignants (presse et télé).

- **Enseignement** : Diverses formations ont eu lieu, (initiateurs et enseignants cadets) mais aucune formation de moniteurs. L'activité d'un club de bridge ne peut pas être pérenne s'il n'y a pas d'école de bridge.

- **Palmarès** : 1 paire du collège du Stockfeld est championne de France scolaire 1<sup>ère</sup> année et une paire alsacienne a remporté la Spinolienne.

## **6. Quitus au Bureau Exécutif**

Le quitus est donné à l'unanimité.

## **7. Désignation des Réviseurs aux comptes**

MM. Leclair et Linguenheld sont reconduits dans leur fonction.

## **8. Divers**

- Cédric Lorenzini propose un stage avec cours, tournoi et débriefing sur 2 jours. Les dates proposées sont 12-14 janvier, 9-11 février ou 1-3 mars 2016. Une réponse rapide est souhaitée. Il faudrait pouvoir compter sur une vingtaine de personnes.

- Il est rappelé que l'assemblée générale de 2016 devra élire le président du comité, le président de la CRED, les 7 membres individuels et les 12 clubs constituant le conseil d'administration.

L'assemblée générale est close à 12 heures 15.